



RESIDENCE HABITAT JEUNES

LES PAQUERETTES –CHOLET

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026

L'HEBERGEMENT

LOGEMENT INDIVIDUEL meublé charges comprises	Redevances
Au mois	
Type 1 : chambre 13 m ²	418.10 € à 439.00 €
Type 1' : studio de 21 à 25 m ² comprenant une kitchenette	487.65 € à 499.50 €
Type 1 Bis : studio de 27 à 30 m ² comprenant une kitchenette	520.80 €
Séjour à la semaine ou inférieur à 1 mois	
Chambre de 10 m ² : loyer mensuel Type 1 proratisé en fonction de la durée réelle du séjour + 50€ de charges de gestion locative	
1 semaine de 4 nuitées	109.25 €
2 semaines de 11 nuitées	206.30 €
3 semaines de 18 nuitées	304.61 €

LOGEMENT EN COLOCATION meublé charges comprises	
Au mois	
Type 1 Bis : studio de 27 à 30 m ² comprenant une kitchenette – par pers.	260.40 €
Type 2 : logement de 41 m ² comprenant 2 chambres et 1 kitchenette – par pers.	279.70 €

AIDES A DEDUIRE DE LA REDEVANCE	Résiduel loyer
L'APL estimée sous réserve de confirmation de la CAF.	
APL dès le 1^{er} mois	
Pour un T1 : ☐ 418.10 €€ ☐ 439.00 €€	€
Pour un T1' ou T1Bis :€	€
Pour une coloc :€	€
L'Aide énergie	
Pour un logement individuel : 15.20€/mois ou 0,50 par nuit /pers.	€
Pour un logement partagé : 7.60€/mois ou 0,25€ par nuit /pers.	€

LA RESTAURATION ET AUTRES PRESTATIONS

- **Les prestations obligatoires non intégrées dans la redevance** (non prises en compte dans le calcul de l'APL) :
 - ✓ **La tirelire** : 1,00€/mois ou 0,25€/semaine
elle permet à un jeune de bénéficier de prêts ou à un groupe de résidents de financer un projet collectif.
 - ✓ **Internet Fibre en illimité** : 15,00€/mois ou 4€/semaine
 - ✓ **La location d'un réfrigérateur** : 5,00€/mois ou 1.25€/semaine (pour les chambres)
- **Les prestations facultatives** à la demande du résident :
 - ✓ Les repas :
 - pour les résidents : 6.50€/repas
 - pour les IRSS : 7.00€/repas
 - pour les étudiants et étudiants des métiers : tarif CROUS en vigueur
 - ✓ L'accès à la laverie : 5.00€ le kit (inclus 1 machine à laver + 1 sèche-linge + 1 dose de lessive)

ESPACE J'DEJEUNE !

Espace de convivialité (TV, livres, guitare, Accès WIFI gratuit de 8h à 23h)

Distributeur automatique : plats préparés maison, desserts, snacks, boissons chaudes et froides... Paiement par carte bancaire ou par badge rechargeable au distributeur. Ouvert 24h/24h

Total mensuel :

LES CONDITIONS D'ACCES

▪ **Adhésion à l'association :**

Pour accéder à un logement sur la Résidence Habitat Jeunes, une adhésion à l'association est obligatoire. Son montant est de **4,00€** pour l'année (*sur la facture du 1^{er} loyer*).

Pièces à fournir à l'inscription :

▪ **Un dépôt de garantie** égal à un mois de loyer.

Versé à la réservation, il est encaissé dans les jours qui suivent l'arrivée.

En cas de désistement non-justifié avant l'arrivée, la résidence gardera 100,00 € pour participation aux frais de gestion.

Le dépôt de garantie peut être financé par un organisme. Néanmoins, dans l'attente de l'encaissement de l'aide, un chèque est demandé faisant foi de votre entrée dans les lieux. Il n'est pas encaissé. Il est restitué dès le versement de l'aide.

Le dépôt de garantie conditionne l'entrée dans les lieux.

▪ **Le recueil de consentement** (Règlement Général de la Protection des Données)

▪ **Une Attestation d'Assurance Responsabilité Civile Locative**

Le contrat d'assurance doit garantir la responsabilité du locataire (bris de glace, dégâts des eaux, incendie, explosion) et la responsabilité civile de l'assuré. La non-fourniture de cette attestation est une clause de résiliation du contrat.

▪ **Une photo d'identité en format numérique** (Jpeg)

▪ **Un justificatif de vos ressources des 12 derniers mois** (bulletins de salaire, allocations chômage ou votre avis imposition ou déclaration d'impôts de vos parents)

▪ **Votre n° de sécurité sociale**

▪ **Un justificatif de statut :**

- Pour les scolaires : un certificat de scolarité
- Pour les étudiants : une carte d'étudiant + la notification d'attribution de bourses pour les étudiants boursiers
- Pour les apprentis : une copie du contrat d'apprentissage + la carte d'étudiant des métiers
- Pour les salariés : une copie du contrat de travail
- Pour les demandeurs d'emploi : une attestation Pôle Emploi + un justificatif de votre situation du mois précédant l'entrée dans la résidence
- Pour les stagiaires de la formation professionnelle : l'attestation d'entrée en formation

L'EQUIPEMENT DU LOGEMENT ET LES SERVICES

Logements meublés : un lit de 90/190 ou 90/200, un placard, une table/bureau, deux chaises, un frigo 60L.

Salle de bain indépendante avec lavabo, douche et toilettes.

En + dans les studios : kitchenette comprenant un frigo 110L, un évier, étagères de rangement, plaques électriques et une poubelle de cuisine.

Possibilité de rapporter un micro-onde

Les draps et linge de toilette ne sont pas fournis

En dépannage : location de draps 3,70 € (15 jours) et location couverture polaire 3,46 €

La cuisine collective

Accès gratuit. Les résidents logés en chambre peuvent y préparer leur repas et se restaurer sur place (interdiction de cuisiner dans la chambre).

Accès réservé aux résidents utilisateurs ayant demandé l'activation de leur badge

Des espaces de vie collective en accès libre et illimité

Salle multimédia.

Un espace de convivialité avec TV et distributeurs de boissons et nourriture, billard, babyfoot

Accès WIFI gratuit dans le restaurant et l'espace J'Déjeune

Le garage à vélos et parking gratuits

La laverie

Lave-linge et sèche-linge à jeton (vente du kit à l'accueil)

Accès réservé aux résidents utilisateurs ayant demandé l'activation de leur badge.

RESIDENCE HABITAT JEUNES LES PAQUERETTES

5 rue de la Casse 49300 CHOLET

Tél : 02 41 71 36 36

Mail : logement@habitatjeunes-choletais.fr

www.habitatjeunes-choletais.fr